Version 05/09/2022







Savoirs factuels ou théoriques développés

- Concevoir un projet d'action au cœur de l'association sportive
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en hockey sur glace
- Conduire des actions de formation (« apprentissage des habilités et des techniques »)
- Transmettre des valeurs Citoyennes
- Développer le réseau

Déroulement de la formation

La formation représente 1200 heures sur une période de 18 mois, réparties sur 5 séquences soit :

- 700 heures en présentiel (243h en présentiel) et en formation à distance (72h en classe synchronisée et 385h en FOAD)
- 500 heures d'alternance en situation professionnelle (club, patinoire).
- Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- PSC1 ou équivalent
- Expérience en entraînement de 450h au cours de 3 saisons sportives
- Expérience en compétition durant 3 saisons sportives lors des 5 dernières années
- Être libéré une semaine par mois par le club (anticipation nécessaire
- Expérience souhaitable en analyse technique et tactique
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (casque obligatoire)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne entrant en formation DE JEPS doit répondre au principe d'honorabilité

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du DE JEPS

Ce diplôme permet d'encadrer en autonomie des séances d'animation et d'entraînement de hockey sur glace auprès de tout public loisir et en compétition.

Débouchés et perspectives

L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs.

Métiers visés : Entraîneur, coach, moniteur

Certification

Rédaction de dossier à présenter devant un jury et épreuve sur glace

Coordonner la mise en œuvre du projet d'action :

- UC 1 : Concevoir un projet d'action
- UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

Conduire une démarche de perfectionnement sportif:

- UC3 : Concevoir une planification, présenter une observation et une analyse vidéo, et conduire une démarche de perfectionnement sportif
- UC4 : Encadrer le hockey en toute sécurité

Une validation partielle est possible, par unités de compétence

Supports pédagogiques

Plateforme Drive partagé ; Site des entraîneurs (Vidéo techniques et didacticiels) ; Devoirs à déposer sur le site chaque semaine; Accompagnement individualisé à la demande;

TRIADE: tuteur/stagiaire/formateur

Identification:

Identifiant CPF: 243697; Fiche RNCP 4863 Qualification de niveau 5

Statistiques:

Session 2021-2022 : 12 stagiaires - 53% réussite - 4 redoublants - 1 abandon

Session 2019-2020 : 14 stagiaires - 79% réussite - 2 redoublants - 1 abandon

Session 2018-2019: 13 stagiaires - 85% réussite - 0

redoublants - 2 abandons

Effectif

Entre 6 et 14 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29





Coût:

8000€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix

Possibilité de financement - voir site FFHG

Lieux de formation :

Aren'Ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation:



L'Institut National de Formation

Coordonnateurs à l'INF : Jacques VETTRAINO Chargée de formation : Aude VASSELIN

Formateurs: conseillers techniques de la FFHG et/ou

personnes qualifiées

Contact: inf@ffhg.eu

FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation :

Formation du 19 décembre 2022 au 30 juin 2024

Calendrier prévisionnel des séquences en présentiel :

Positionnement : du 12 au 23 Décembre 2022

Séguence 1: du 16 au 20 janvier 2023 Séguence 2: 20 au 24 février 2023 Séquence 3 : du 13 au 16 mars 2023 Séquence 4: du 24 au 27 avril 2023

Séquence 5 : FPC des entraîneurs du 03 au 04 mai 2023 Chamonix (sous réserve de modification 1 mois avant)

Séquence 6 : du 09 au 11 mai & 11, 18, 26 septembre 2023 (A distance)

Séquence 7: du 09 au 13 octobre 2023

Séquence 8 : du 06 au 08 novembre 2023 (A distance)

Séguence 9 : du 04 au 08 décembre 2023 Séguence 10 : du 15 au 19 janvier 2024 Séquence 11: du 05 au 07 février 2024 Séquence 12 : du 24 au 26 mai 2024 (FPC à définir)

Epreuve de certification UC1&2: 14 novembre 2023 - rattrapage: 17 juin 2024 Epreuve de certification UC3&4 : 3 et 4 avril 2024 - rattrapage 18 et 19 juin 2024

Séquence 13 : Arbitrage niveau club : entre le 18 et le 21 mai 2024 (2 journées à préciser)

Certification: des modifications de dates sont possibles jusqu'à 1 mois avant la date prévue.

Pré-inscription : Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site https://www.hockeyfrance.com/)
- Pièce d'identité valide
- Photo d'identité de moins de 3 mois
- Certificat médical indiquant aucune contre-indication à la pratique et l'encadrement du Hockey sur glace
- Curriculum vitae du stagiaire
- Lettre de motivation du stagiaire
- Lettre de motivation et d'engagement du club (à remplir)
- Certificat PSC1 ou équivalent
- Photocopie licence 2022-2023
- Photocopies des diplômes scolaires et sportifs du stagiaire
- Une déclaration d'honorabilité ou copie de carte professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 800€ d'acompte

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer par courrier en recommandé à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) et par mail à a.vasselin@ffhg.eu au plus tard le 10 octobre 2022

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation



Tél: +33(0) 185 76 49 49

Fax: +33(0) 185 76 49 29